

Gymnastique féminine Juges – Recyclage imposés

Semur en Auxois 19 janvier 2020

Le Comité régional organise un « recyclage des imposés » pour les « juges » de « Gymnastique féminine »

Organisateur	Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale
Public concerné :	Avoir 14 ans dans l'année Obligation d'être licencié au moment de l'inscription
Contenu :	Étude du programme fédéral : généralités et mouvements du 1er au 5 ^e degré, et notation sur vidéo sur 2 agrès Plusieurs groupes : 1 groupe par agrès, et par demi-journée. Vous devez choisir 2 agrès sur la fiche d'inscription (1 par demi-journée) Matin : « Table de saut » ou « Sol » Après-midi : « Barre » ou « Poutre » ou « Mouvement d'ensemble » ou si inscription par internet : <ul style="list-style-type: none"> • Remarques atelier 1 = nom de l'agrès choisi pour le matin • Remarques atelier 2 = nom du 2^e agrès choisi pour l'après-midi
Lieu, dates et horaires :	Lieu : Gymnase de Semur en Auxois Date-s : Dimanche 19 janvier 2020 Horaires – Accueil : 09 h Début : 09 h 15 – Fin : 16 h 30
Conditions de repas et d'hébergement :	Repas fourni par un traiteur
Amener :	De quoi prendre des notes – Programme fédéral 2020 – carte ou carnet de juge.
Contact le jour du stage	THOMAS Isabelle – 06 47 70 34 66
Inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription : 05/01/2020 • Date limite de retour des autorisations et de règlement : 10/01/2020 • Nombre minimum de stagiaires : 10 • Nombre maximum : 40 • Coût : 20 € <p>Possibilité de s'inscrire directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)* À régler à l'inscription par chèque – libellé à l'ordre de : FSCF – Comité régional B-FC ou virement (RIB) Code à indiquer avec le paiement par chèque ou virement : GF-RECYC-IMP-19/01/2020 Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement. Pour renvoyer la fiche d'inscription par courriel ou pour toute demande d'information concernant les stages : stages@fscf-bfc.fr</p>
Autorisation parentale :	À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e) . Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus . Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations - Formulaire vierge
<p>* Pour toute inscription par internet un accusé de réception est envoyé directement (après la saisie si inscription papier) aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). * Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Régional.
Avec nos cordiales salutations.

Marc LÉCHENNE
Président du Comité Régional

Jean-Pierre ARNOUD
Chargé de formation

GROCHULSKA Corinne
THOMAS Isabelle
Responsable-s de commission